

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
MODERNE

CCP. PARIS 418-29

Paris, le 16 novembre 1955.

Carte 1000 f. S.
Carte

Mon Cher Collègue,

Un assez grand nombre de cotisations ne nous sont pas encore parvenues, cette année 1955, dont la vôtre. Je vous serais donc très reconnaissant de vouloir bien me l'adresser (1.000 frs) ou de me notifier mon erreur éventuelle.

Puis-je vous rappeler instamment :

1°) - que les cotisations de nos membres doivent être versées, de préférence par chèque postal ou bancaire, à la Société et non aux Presses Universitaires ;

2°) - que tout versement fait directement aux Presses complique beaucoup la tâche de votre trésorier et risque d'entraîner des erreurs à votre détriment.

Je vous prie d'agréer, mon Cher Collègue, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Trésorier,

J. MEUVRET

39, quai de l'Horloge, 1er

P.S. - Pourrais-je vous prier de noter, à cette occasion, qu'en raison des charges de la Société et, en particulier, de la publication de la Revue, nos membres nous rendraient le plus grand service en acquittant leurs cotisations, chaque année, au cours du premier trimestre.